



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD

AVIS PUBLIC

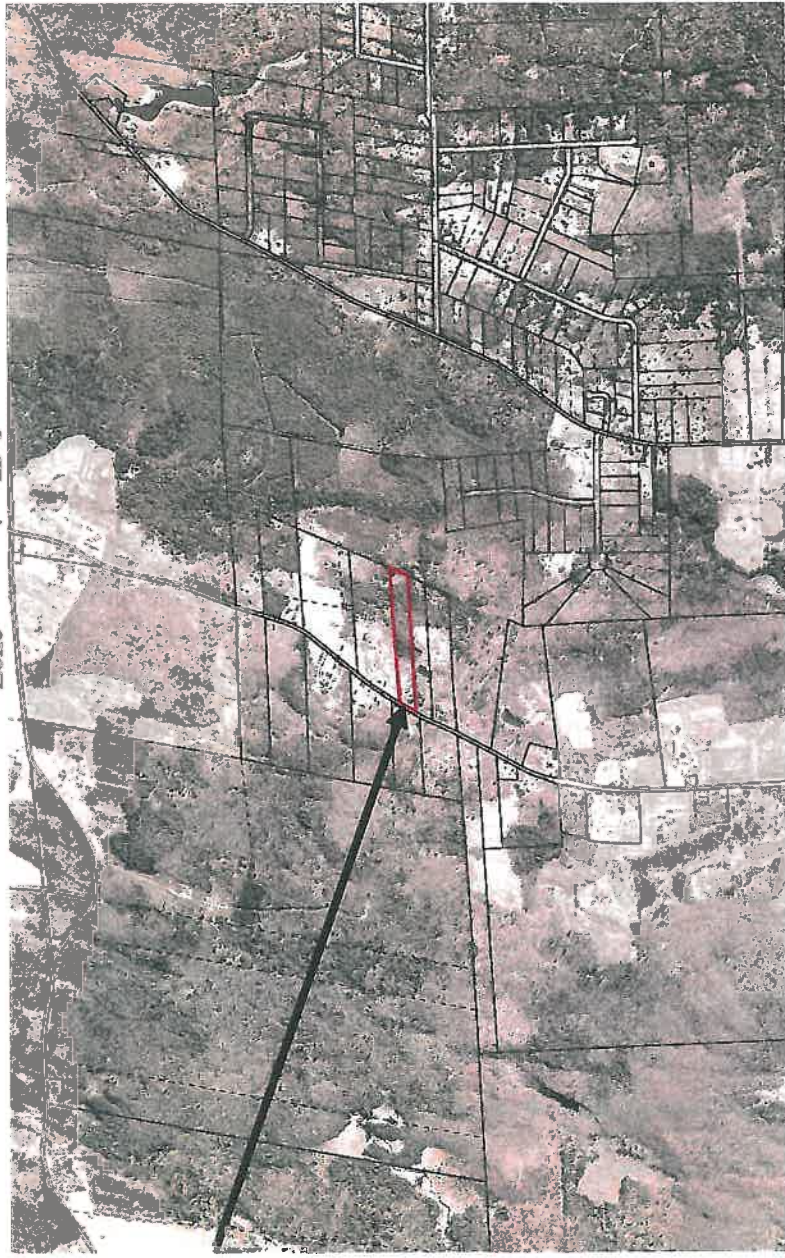
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice-générale de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal de Stukely-Sud le lundi 12 mars 2018 à 19h00 au 101, place de la Mairie.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure n° 2018-00013 suivante :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure afin de permettre d'exercer un usage de service intégré à l'habitation qui devrait s'exercer à l'intérieur de la résidence. La présente demande vise à permettre l'usage de service intégré à l'habitation à l'intérieur d'un bâtiment accessoire.

Identification du site concerné :

823 Chemin Ste-Anne
Stukely-Sud, QC JOE 2J0
Matricule (s) : 8823-39-2680-0-000-0000
Lot (s) : 2 456 222
Zone : ID-1



Au cours de cette assemblée, le conseil entendra tout intéressé qui désire s'exprimer relativement à cette demande.

DONNÉ à Stukely-Sud ce 22^e jour du mois de février deux mille dix-huit.

Louise Tremblay

Louise Tremblay
Directrice générale - secrétaire trésorière

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie avoir publié l'avis public ci-joint, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 22^e jour du mois de février 2018 entre 9 et 16 heures.

Donné à Stukely-Sud, ce 22^e jour du mois de février deux mille dix-huit.

Louise Tremblay

Louise Tremblay
Directrice générale - secrétaire trésorière